

**CERTIFICAT RELATIF AU DÉROULEMENT DE LA PROCÉDURE
D'ENREGISTREMENT DES PERSONNES HABLES À VOTER**

Je, soussignée, Clémence Richard, greffière adjointe par intérim de la Ville de Baie-Comeau, certifie :

- Que le nombre de personnes habiles à voter sur le Règlement 2021-1040 pour le programme Rénovation Québec, programmation 2021-2022 - Emprunt de 500 000 \$ est de 16 758.
- Que le nombre de demandes requises pour qu'un scrutin référendaire soit tenu est de 1 687.
- Que le nombre de signatures apposées est de 0.

Je déclare que le Règlement 2021-1040 est réputé avoir été approuvé par les personnes habiles à voter et que la tenue d'un scrutin référendaire n'est pas nécessaire.

Baie-Comeau, ce 28^e jour du mois d'octobre 2021.



CLÉMENCE RICHARD
Greffière adjointe par intérim